

Nouvelles du Collectif 5 juillet 2023

1- Vie du Collectif

Rassemblements départementaux d'adhérents et sympathisants

Pour faire face à la maladie, pour faire vivre l'association, il est important de tisser des liens entre nous. Cet été, nous proposons aux adhérents et sympathisants du Collectif de nous retrouver pour un pique-nique. Pour l'instant, sont prévus :

- TRELAZE (49), le lundi 10 Juillet à 18h chez Eliane renseignements : 06 20 74 30 81
- NOUVOITOU (35), le vendredi 4 août à 12h chez Christian la basse servatte 06 89 35 85 52
- LANDEDA (29), le mardi 22 août à 12h chez Daniel et Myriam 42 kéravel broennou 02 98 04 86 17

Adhésions 2023

Vous pouvez adhérer ou réadhérer (cotisation : 10 €)

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/
- En envoyant un chèque à : La Primelais 35830 Betton

2-Soutien aux victimes des pesticides :

Nouvelles reconnaissances en maladie professionnelle

Depuis la dernière visio du 23 mai, 4 nouvelles personnes ont été reconnues en maladie professionnelle :

			Département
Jacques	Paysan	Leucémie à plasmocyte	35
Dominique	Technicien agricole	Maladie de waldenström	49
Robert	Paysan	Prostate	29
Pascal	Ouvrier mécanique	Hypersensibilité aux produits chimiques multiples (MCS)	22

Reconnaissance en maladie professionnelle de Pascal GERSTCH

C'est presque la fin d'un long combat avec la CPAM, débuté avec le Collectif en 2017.

Pascal a travaillé dans une casse de voitures près de ST BRIEUC (22) ; au contact des hydrocarbures, il est devenu hypersensible aux produits chimiques et a été licencié pour inaptitude. Depuis 2015, il se bat, seul d'abord, soutenu par le Collectif ensuite.

- 28 janvier 2021 : nous sommes allés le soutenir au Tribunal à St Brieuc
- Juillet 2022 : obtention d'une pension d'invalidité avec effet rétroactif à compter de juillet 2017
- 21 juin 2023 : le CRRMP reconnait la maladie professionnelle



Pour Pascal, cette reconnaissance efface l'humiliation, le mépris qu'il a ressenti de la part d'une partie du corps médical et de la CPAM niant sa souffrance et l'origine professionnelle de celle-ci.

Décès de M. DAVENEL (35) et B. WATELET (78)

 Maria DAVENEL est décédée à l'âge de 86 ans le 31 mai à MONTREUIL SOUS PEROUSE (35) des suites d'un myélome pour lequel elle a été reconnue en maladie professionnelle en octobre 2022.

Paysanne en polyculture-élevage, elle avait accompagné son mari Francis dans toutes les tâches agricoles. Tous les deux ont milité pour l'abandon des pesticides.

La situation de Maria avait été évoqué en juin dernier dans un article sur les maladies professionnelles des femmes :

 $\underline{https://basta.media/Exces-de-cancers-de-l-ovaire-maladie-de-Parkinson-les-agricultrices-victimes-oubliees-des-pesticides-sante-travail}$

Francis a donné au Collectif, 315 € collectés lors de la cérémonie religieuse et près du personnel infirmier, solidaire de nos actions.



Bernard WATELET est décédé à l'âge de 75 ans le 4 juin à EPONE (78).
 En contact avec les pesticides dès son plus jeune âge sur l'exploitation maraîchère de ses parents, il s'est ensuite installé sur une ferme céréalière en agriculture conventionnelle.
 Dès sa retraite en 2014, les premiers symptômes de parkinson apparaissent.
 Son épouse Annaick s'est battue pendant des années, accompagnée par le Collectif, pour faire reconnaître en 2019 comme maladie professionnelle la forme de parkinson dont Bernard souffrait.

Délibéré concernant Yves RANNOU (Brest)

Lors de l'audience au Tribunal Judiciaire le 16 mars 2023, Me BARON a contesté la date de consolidation de sa maladie de parkinson; en effet Yves, malade depuis 1986, devrait de notre point de vue, percevoir la rente depuis que le tableau a été créé le 2 mai 2012, soit 9 ans plus tôt.

Nous contestons le fait que la MSA ne l'ait pas informé de son droit à être reconnu alors qu'il était malade depuis 1986.

Le Tribunal a rendu sa décision **le 29 juin** en nommant un expert médical chargé de « *dire si l'état de santé de Monsieur Yves RANNOU pouvait être considéré comme consolidé à la date du 2 mai 2012»*.

L'expert doit rendre son rapport dans un délai de 6 mois.

Soutien à Jean Claude CHEVREL et Claude LEGUYADER

Le 28 juin, à la Cour d'Appel de RENNES, F. LAFFORGUE a plaidé la faute inexcusable de l'employeur pour deux victimes des pesticides :

 <u>Jean Claude CHEVREL</u> a travaillé de 1980 à 2007, à la coopérative <u>CORALIS</u> (aujourd'hui groupe AGRIAL) à RENNES, comme technicien chargé des essais de semences et de pesticides.

En 2007, les premiers symptômes de parkinson sont diagnostiqués.

En 2016, après une longue lutte, il est reconnu en maladie professionnelle liée aux pesticides.

En décembre 2020, le Tribunal Judiciaire reconnaît la faute inexcusable de son employeur SAS VEGAM (groupe AGRIAL); mais en novembre 2021, VEGAM a entrepris une « manœuvre dilatoire » visant à faire trainer la procédure devant la Cour d'Appel et à reculer l'indemnisation.



<u>Claude LE GUYADER</u> a travaillé comme chauffeur-livreur, dans la coopérative <u>TRISKALIA</u> (aujourd'hui EUREDEN) à PLOUISY (22).

En 2010, comme plusieurs collègues, il est intoxiqué sur son lieu de travail par des pesticides interdits, épandus sur des stocks de céréales, et souffre d'hypersensibilité aux produits chimiques multiples (MCS).

En décembre 2017, la MSA le reconnait en maladie professionnelle pour « pneumopathie d'hypersensibilité ».

En octobre 2019, le Tribunal des Prud'hommes de LORIENT condamne TRISKALIA pour licenciement sans cause réelle et sérieuse

En décembre 2020, le Tribunal de ST BRIEUC le déboute de sa demande de reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur dans la survenue de sa pathologie. Claude a fait appel de ce refus.

Une quarantaine de personnes de Nantes, Vannes, St Brieuc, Redon... sont venues les soutenir. L'Asso des dockers de St Nazaire (APPSTMP) était aussi présente.

Délibéré : 15 novembre 2023



https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/salaries-exposes-aux-pesticides-deux-cooperatives-agricoles-bretonnes-devant-la-cour-dappel-62d29134-15c8-11ee-91ca-7ab58a7217eb

Interview par Canal B de M. BESNARD à l'occasion des audiences à la Cour d'Appel de Rennes https://www.canalb.fr/larene/4654

Audition du Collectif concernant l'évaluation du FIVP

Le **3 mai**, le rapporteur de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée Nationale a audité pendant 2 heures, notre Collectif, ainsi que la FNATH et Phyto-Victimes.

Objectif: évaluer les 3 premières années d'activité du Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides (FIVP).

Nous avions évoqué tous les sujets qui nous tiennent à cœur (consolidation, prise en compte des riverains, égalité de traitement entre cotisants MSA et CPAM, information / formation des médecins, courriers administratifs, accueil du conjoint lors de rendezvous...).

Voici le document final de cette évaluation transmis par le rapporteur, Mr CALOHARD :

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/commissions-permanentes/affaires-sociales/mecss/mecss/travaux-encours/travaux-en-cours/printemps-social-de-l-evaluation

Prochain rassemblement de soutien devant les Tribunaux

08-sept23	9h	Tribunal Judiciaire : contestation du refus de reconnaissance en maladie professionnelle d'Odette GRUAU pour un glioblastome	ANGERS
-----------	----	--	--------

3-Protection des riverains

Nous recevons régulièrement des courriels ou des appels de riverains de zones traitées ; par exemple, Marc, malade d'avoir circulé à vélo au bord de champs traités tôt le matin, alors qu'il allait au travail. Nous répondons aussi concrètement que possible aux interrogations, en nous appuyant sur le 4 pages de conseils que nous avons rédigé ...

Mais hélas, les moyens de défense des riverains sont très faibles.

Nous sommes aussi souvent interpellés par des riverains victimes de cancers inscrits (ou non) dans les tableaux de maladie des professionnels (lymphome, myélome, leucémie, parkinson...); comment mettre les pouvoirs publics devant leurs responsabilités, leur devoir de protection de la santé des citoyens?

TEMOIGNAGE DE Claudie

Le 2 juin, Claudie nous a fait parvenir ce témoignage en nous demandant de le faire connaître à tous :

Je voudrais ici apporter un témoignage, témoignage dramatique.

Notre fils âgé de 35 ans est mort en janvier d'un lymphome particulièrement agressif.

Nous vivons depuis 40 ans dans le Morbihan. Notre maison est entourée de champs jusqu'à présent plantés de maïs ou de blé. Un de ces champs se trouve à 10 mètres de notre maison.

L'agriculteur épandait sans la moindre précaution désherbants et insecticides, qu'il y ait du vent ou non, ne laissant pas la moindre distance entre ses zones d'épandage et notre terrain malgré de nombreuses demandes, plaintes auprès du maire, photos qui nous ont valu des menaces. Je dis « épandais » car il a vendu l'an dernier ses terres à quelqu'un de plus respectueux de notre environnement.

Notre fils a donc, de sa conception jusqu'à son départ de la maison, c'est à dire pendant 20 ans, respiré toutes ces pollutions.

Nous ne savons évidemment pas s'il y a une relation de cause à effet quant à la maladie de notre fils. Rien ne pourra jamais ni l'affirmer ni l'infirmer.

Seul le doute subsistera et la conviction profonde que les agriculteurs sont des assassins.

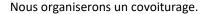
Je vous remercie de me lire et éventuellement porter ce témoignage aux membres du collectif.

L'APPEL DE LA ROCHELLE - Pour une véritable transition agricole et un plan de sortie des pesticides de synthèse

A l'initiative de l'association AVENIR SANTE ENVIRONNEMENT, une journée de mobilisation est organisée le samedi 16 septembre à LA ROCHELLE à partir de 14h. Elle rassemblera de nombreuses organisations dont notre Collectif.

Les revendications sont les suivantes :

- L'organisation d'un plan de conversion de notre modèle agricole et de ses filières.
- Un engagement concret portant sur un plan de SORTIE des pesticides de synthèse avant 2030.
- Un investissement massif, avec éco-conditionnalité, à destination des agriculteurs.
- L'application immédiate et systématique du principe de précaution lorsque l'on peut prouver l'impact des pesticides sur les populations.
- L'interdiction immédiate d'utilisation de tous les pesticides de synthèse sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable.
- La révision immédiate des textes réglementaires censés encadrer l'usage des pesticides notamment le décret dit de Protection des personnes pour qu'il protègent vraiment les populations fragiles.
- La mise en place immédiate d'un Registre Territorialisé des Cancers sur l'ensemble du territoire français.
- La publication obligatoire et publique de l'interaction de toutes les molécules présentes dans la formulation d'un pesticide avant de valider une autorisation de mise sur le marché.
- La prise en compte du cumul des facteurs d'exposition et de la toxicité chronique des pesticides dans les recherches d'impacts.





Déplacement à BRUXELLES

Le 25 mai, à l'invitation du groupe des Verts Européens, Christian JOUAULT a témoigné en tant que victimes des pesticides, dans une conférence au Parlement européen « Pesticides et Santé au travail ». Y participaient également Alain GARRIGOU professeur et chercheur en ergonomie à l'Université de Bordeaux ainsi que Stéphane HOREL, journaliste pour Le Monde. https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/intervention-de-christian-jouault-au-parlement-europeen/

CAVAC

Nous sommes intervenus auprès des responsables de la CAVAC, coopérative vendéenne ; en effet, nos adhérents ayant eu à obtenir ou renouveler leur Certiphyto ont été choqués par les propos tenus par un formateur, sur l'innocuité des pesticides et à l'encontre de l'agriculture biologique. A cela s'ajoutent des publications outrancières sur son compte twitter.

A notre avis, ce comportement d'un salarié, normalement tenu à une attitude de neutralité, portait atteinte à l'image de la CAVAC, engagée dans l'agriculture sans pesticides.

Les responsables de la coopérative nous ont assurés être intervenus pour mettre fin à cette attitude.

Journées H. PEZERAT à NANTES

Le 9 juin, des membres du Collectif ont participé aux journées annuelles de cette association, mobilisée sur la santé au travail. Autour des victimes (amiante, nucléaire, plomb, pesticides...), elle rassemble des chercheurs, médecins ...

Nous y avons présenté notre Collectif.

https://www.asso-henri-pezerat.org/

A LIRE:

Anne MARCHAND, chercheuse et sociologue et codirectrice du GISCOP 93, a publié cette enquête sur les cancers professionnels : MOURIR DE SON TRAVAIL AUJOURD'HUI.



Les Soulèvements de la Terre

Face à la criminalisation des luttes écologiques par ce gouvernement et face à la dissolution des Soulèvements de la Terre, nous avons publié un communiqué de presse :

https://victimepesticide-

ouest.ecosolidaire.fr/docs/230623CP_Soul%c3%a8vementsDeLaTerre_manipulationGouvernementale.pdf



Abandon du projet d'usine BRIDOR

Le **10 juin**, s'est tenu à LIFFRE, le dernier (?) rassemblement contre l'implantation de BRIDOR. Mr LE DUFF a jeté l'éponge le 30 mai.

Ciné-débat : « Il ne faut pas que nos enfants continuent ce truc-là »

Ce film documentaire "il ne faut pas que nos enfants continuent ce truc-là" a été réalisé par Jean Claude COGREL. Il a recueilli les témoignages émouvants de de victimes des pesticides, soutenus par le Collectif, de vies brisées par ces maladies et leur désir que leurs enfants « ne continuent pas ce truc-là ».

Si vous souhaitez organiser un débat autour des pesticides et de la santé, ce nouveau film est un excellent moyen.



5- Evènements à venir :

11-juil-23	14h	Intervention du Collectif au forum national du MAN (Mouvement d'Action Non-violente)	ST GREGOIRE (35)
08-sept-23	9h30	Tribunal judiciaire pour Odette GRUAU	ANGERS
09-sept-23	Matinée	Forum des associations	BETTON (35)
09 et 10/09/2023	Journée	Foire biozone	MUR DE BRETAGNE
16-sept-23	Journée	Marche : Pour une véritable transition agricole et un plan de sortie des pesticides de synthèse	LA ROCHELLE
21-sept-23	20h30	Participation au ciné-débat après le film "VITE"	LIFFRE
23 et 24/9/23	Journée	Foire bio	MUZILLAC
29-sept-23	20h30	Conférence de Christian VELOT : OGM et PESTICIDES en collaboration avec LA BONNE ASSIETTE	RENNES
30-sept-23	Journée	Fête des possibles	RENNES

6- A lire dans Basta ou regarder

- 13 juin: maladies professionnelles chez les femmes https://basta.media/Exces-de-cancers-de-l-ovaire-maladie-de-Parkinson-les-agricultrices-victimes-oubliees-des-pesticides-sante-travail?fbclid=lwAR1SOSxpiZljO22RjKGHn1GPe0a7Gw1orzqUdrXxCQRsSbameDgNH5x83zM
- 19 juin: Nouveaux OGM https://basta.media/Comment-l-industrie-agroalimentaire-tente-de-nous-servir-de-nouveaux-OGM-alimentation-agriculture?fbclid=lwAR2ycrG6UdgXjpdVZhDp63oqw52BS0-zwwpIONqeQYqwpEhSqM2XJ4EeFvw
- 28 juin: 60 ans d'actions violentes: faut-il pour autant dissoudre la FNSEA?
 https://basta.media/chronologie-60-ans-d-actions-violentes-faut-il-pour-autant-dissoudre-la-FNSEA?fbclid=IwAR21HUzZ_8IwN1aSJ3wmUF9Wj-G282BobpWvoUuDTooliZ5unpvxljY8lvg
- « Les algues vertes », film de Pierre JOLIVET, d'après la BD d'Inès LERAUD <u>https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-jeudi-29-juin-2023-9333268</u>

7-Prochaine visio-conférence :

Mercredi 6 septembre 20h

Un lien zoom vous sera envoyé.